

## LE TALUS, MILIEU PRIVILÉGIÉ POUR LA NIDIFICATION DES OISEAUX

Dans une commune des Côtes-du-Nord on a procédé, dernièrement, à l'adjudication de l'arasement de cinquante kilomètres de talus plantés d'arbres. Un nid d'oiseau tous les quinze mètres de talus, en comptant ceux qui sont dans les arbres, comme ceux qui sont dans les buissons et dans les herbes, telle est la densité moyenne que l'on peut admettre dans la région. C'est donc à la suppression pure et simple de 3.500 couples d'oiseaux bocagers qu'aboutira d'abord cette destruction de haies. N'est-ce pas un vrai génocide ? Et parmi ces 3.500 couples, il n'y a pas de Moineaux domestiques et presque pas d'Étourneaux. Ce sont surtout des Accenteurs mouchet, Merles, Rouges-gorges, Troglodytes, Fauvettes et Pouillots de diverses espèces, Chardonnerets, Verdiers, Bruants, Mésanges, Tourterelles et Ramiers.



Arasement intégral des talus dans la région située entre Mûr-de-Bretagne et Pontivy (avril 1965). Où nicheront les oiseaux ?

(Photo Le Picart)

Car la haie n'était pas seulement l'abri nécessaire à leur nid, c'était, pour beaucoup, le milieu naturel dont ils tiraient nourriture et chaleur, abri contre le vent pendant les mois inclements. Et la haie était cela aussi l'hiver pour d'autres oiseaux et en particulier pour les Perdrix, sans parler des Lièvres et de tant d'autres animaux...

Certes, l'engin mécanique passera plus aisément ; mais doit-on tout sacrifier pour ces engins ? Et d'abord nos compagnons et auxiliaires vivants ?

J'ai beaucoup discuté de ces questions avec des cultivateurs et crois que les arguments les plus aptes à les faire renoncer à l'abattage systématique de leurs haies sont :

1. Le rôle de brise-vent et de conservateur d'humidité que jouent celles-ci.

2. Le fait que si dans les conditions de vie actuelles, le bois de haie n'a plus guère d'intérêt économique, dans d'autres circonstances (crise, guerre, etc.) où viendraient à manquer gaz, charbon, etc..., il pourrait dans nos pays bocagers redevenir très vite un précieux combustible.

Mais il faudrait d'abord obtenir la suppression de ces primes, que nous donnons nous-même, pauvres contribuables, aux abatteurs de haies, en attendant comme le dénonçait récemment un Conseiller général lors de la session du Conseil général des Côtes-du-Nord, que nous en donnions également pour rétablir les brise-vent...

Colonel Philippe MILON,  
Président de la L.P.O.